

Fonctionnement des points dans DOVETT

Le principe de fonctionnement des points dans DOVETT reste identique à ce qui se faisait dans l'ancien système HANA.

L'outil DOVETT a repris le solde de points de chaque agent lors du transfert de HANA fin février 2015. Chaque agent continue de recevoir son crédit de point annuel à la date anniversaire de son entrée à la RATP.

Attention : Pour les agents d'exploitation qui passent en Nouvelle Tenue :

Avance lors de la commande de Mise en Place de la Nouvelle Tenue

Lorsqu'un agent passe en Nouvelle Tenue, il doit obligatoirement commander sa première dotation Nouvelle Tenue (par une commande de Mise en Place). Si, au moment de passer cette commande Nouvelle Tenue, un agent n'a pas assez de points, DOVETT lui attribue automatiquement le solde manquant. **Le montant ainsi avancé sera déduit de son prochain crédit annuel de points.**

Exemple : Si un agent à 1500 points au moment de passer en Nouvelle Tenue (dont la partie obligatoire consomme près de 1900 points), une avance de 400 points lui sera accordée pour qu'il puisse passer sa commande de Mise en Place. Lors de son prochain crédit annuel de points, les 400 points avancés seront automatiquement débités.

Avance complémentaire lors du crédit annuel de points

Pour permettre aux agents disposant, après leur commande obligatoire de la Nouvelle Tenue et au moment de leur crédit annuel de point, d'un solde insuffisant pour recommander des articles complémentaires, **le comité des directeurs** a décidé d'autoriser une **avance complémentaire** de points.

pour cela, les agents doivent répondre aux critères suivants :

- L'agent a commandé sa première dotation de la Nouvelle Tenue
- L'agent a reçu son crédit annuel de points après avoir passé sa commande Nouvelle Tenue
- L'agent a un solde inférieur à 300 points

Là encore, il s'agit d'une avance de points qui sera remboursée automatiquement lors du prochain crédit annuel de points.

Pour toute question relative à votre solde de points, vous pouvez vous rapprocher de votre Correspondant Habillement. En cas d'anomalie constatée, vous pouvez également contacter Dovett par téléphone ou via votre interface, onglet Assistance > gestion des tickets